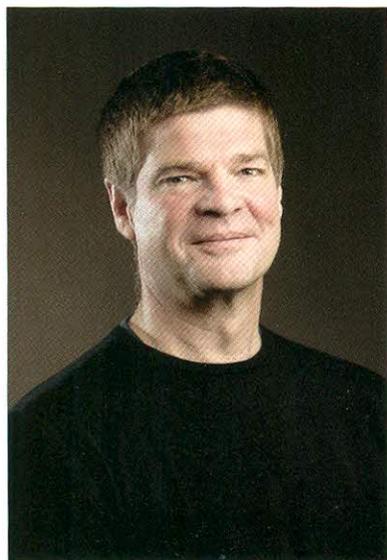


RENCONTRE AVEC LUC HENZIG, CEO DE LA HOUSE OF TRAINING, DIRECTEUR FORMATION ET MEMBRE DU COMITÉ DE DIRECTION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, **ET MAX VON ROESGEN**, ARCHITECTE, FONDATEUR ET ASSOCIÉ CHEZ PLANET +, RESPONSABLE « FORMATIONS » AU CONSEIL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES ET DES INGÉNIEURS-CONSEILS (OAI) ET MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL POUR LA CONSTRUCTION DURABLE (CNCD)

La formation, une nécessité pour s'adapter aux évolutions du secteur



Max von Roesgen



Luc Henzig

La House of Training (HoT), organisme de formation de la Chambre de Commerce, propose plus de 600 modules, dont la signature est une approche patronale et qui permettent aux participants de développer leurs compétences, soutenant ainsi l'économie luxembourgeoise. Elle propose également des parcours à l'intention des architectes et ingénieurs de l'OAI.

Comment le secteur de la construction évolue-t-il et quels sont les défis auxquels il doit actuellement faire face ?

M. V. R. : En ce moment, le secteur tourne à plein régime et il est en pleine croissance.

Un des défis majeurs auxquels il est confronté est d'impliquer et de mettre en œuvre les nouvelles législations en matière d'efficacité énergétique (PRIME House) et de construction durable (LENOZ), aussi bien dans la phase de planification que dans la phase de réalisation, sans oublier la phase d'exploitation.

De même, il est important de sauvegarder la très haute qualité qu'exige notre pays en matière de planification et de réalisation dans le secteur de la construction. Ceci devient un vrai défi étant donné qu'il est de plus en plus difficile de trouver du personnel qualifié sur le marché de l'emploi luxembourgeois.

Pour y arriver, de plus en plus de salariés sont recrutés dans les pays avoisinants. Ce personnel a, certes, en majeure partie, une très bonne éducation professionnelle, mais cette formation n'est pas spécifique au marché et aux méthodes de travail luxembourgeois. Il est donc d'une importance prioritaire de développer et d'offrir des formations spécifiques afin que ces salariés puissent acquérir les compétences nécessaires. Ceci va bien au-delà de simples cours de langues.

Une autre évolution qui annonce des défis est que les nouvelles législations élargissent enfin la notion de construction écologique, en dépassant la performance énergétique des bâtiments pour aller vers la construction durable qui intègre des notions telles que l'économie circulaire, l'écologie, la santé ou le bien-être. ▶

Un des moyens pour relever ces défis est la formation professionnelle continue.

Quelles priorités l'OAI et la House of Training se sont-elles fixées en la matière ?

M. V. R. : Il est évident que des formations relatives aux nouvelles législations doivent être offertes à nos membres. Depuis quelques années, nous avons, à côté de notre partenariat avec la House of Training, un partenariat avec l'énergieagence qui est experte dans le domaine. Nous avons pris la décision de recommander leurs formations à nos membres et même de développer des formations ensemble sur le sujet. Avec un marché réduit, de la taille du Luxembourg, il est primordial de rechercher des synergies et l'excellence.

Bien que plus de 350 personnes par cycle profitent des formations élaborées et offertes pour les membres de l'OAI, force est de constater qu'il reste encore un certain nombre de membres qui n'ont pas été atteints par nos formations. L'une des priorités dans les années à venir est donc d'encourager ces membres à en profiter.

Quelles sont les nouveautés du cycle en cours ? Et quels sont les grands axes qui se dessinent pour les cycles de formations des années à venir ?

M. V. R. : Une nouveauté est le développement de formations sur le BIM (Building Information Modeling), une méthode de travail et de saisie de données d'un projet bien plus performante que le dessin technique digitalisé classique. Des membres experts de l'OAI sont en train de finaliser le développement de formations relatives à cette technologie et méthode de travail en pleine expansion. De même, des formations spécifiques à la bonne pratique de la collaboration entre les différents membres, et donc aussi entre les différentes professions de l'OAI, sont offertes et prioritaires.

L'OAI et la House of Training se sont associés pour assurer ensemble la formation dans le domaine de la construction spécifiquement en faveur des membres de l'OAI. Qu'est-ce qui rend cette collaboration spéciale ?

L. H. : La House of Training agit en tant que facilitateur : elle soutient les organismes professionnels en proposant des formations sur-mesure à leurs membres de manière à développer leurs compétences. Ces formations s'articulent autour de deux pôles. Le premier, ce sont des formations entrepreneuriales adaptées au secteur d'activité. Le second concerne le volet opérationnel et s'adresse aussi bien aux dirigeants qu'aux opérateurs.

Pour faire évoluer la formation professionnelle continue destinée aux professions d'ingénieur et d'architecte, notre idée est de leur proposer des parcours, qui sont en fait des packages reprenant différents cours qui permettent d'obtenir une meilleure maîtrise des processus de la construction.

M. V. R. : Les partenaires avec lesquels nous avons développé et réalisé nos formations avant cette collaboration avec la House of Training étaient tous plus ou moins étroitement liés au secteur de la construction. Avec la HoT, cela a changé. Le défi et l'avantage certain sont de pouvoir pleinement profiter des formations non spécifiques proposées par la House of Training, qui sont tout de même très utiles et nécessaires au développement.

Concrètement, comment se passe la collaboration ?

L. H. : En tant que conseiller en formation pédagogique, le LIST identifie les besoins à travers ses travaux de veille et de recherche et il alimente l'OAI avec des idées de cours à mettre en place. Une fois qu'ils sont d'accord sur les pistes, la House of Training part à la prospection de personnes étant en mesure de proposer ces cours, au Luxembourg ou à l'étranger. Le pilote reste l'OAI qui est au plus près du terrain. Mais nous sommes la cheville ouvrière qui met en œuvre les formations. Nous participons aux groupes de travail entre le LIST et l'OAI pour échanger sur ces différents éléments et proposer différentes formules, comme l'e-learning par exemple. Nous concoctons le package pédagogique que nous pourrions mettre à disposition et ils valident le concept. Il y a une véritable coopération entre différents acteurs. ●

Constitué en mars 1990 aux termes de la loi du 13 décembre 1989, l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils (OAI) regroupe cinq professions libérales, à savoir architecte, architecte d'intérieur, ingénieur-conseil, urbaniste-aménageur et architecte-/ingénieur-paysagiste. Au-delà de ses missions légales, d'organisation professionnelle ainsi que d'intérêt public, l'OAI valorise la véritable dimension du travail de ses membres aux niveaux économique, social, artistique et culturel, pour un cadre de vie durable et de qualité.

Site web : www.oai.lu

Programme de formations continues OAI : www.oai.lu/formation